



Atouts Parc, une réponse globale pour vos besoins auto

- Des garanties Responsabilité et Dommages complètes
- Une Protection Juridique
- Des garanties d'Assistance
- Des services inclus dans votre contrat

QUELQUES EXEMPLES CONCRETS

DES GARANTIES RESPONSABILITÉ ET DOMMAGES AUTO AVEC SERVICES INCLUS...

“ Un salarié est blessé à la suite d'un accident de circulation sans tiers responsable identifié alors qu'il conduit un véhicule de son entreprise. ”

AXA applique les conditions de la garantie « Sécurité du Conducteur » souscrite et indemnise le préjudice corporel, qu'il s'agisse notamment des dépenses de santé, des pertes de gains professionnels et des souffrances endurées.

Le service d'accompagnement Soutien aux victimes d'accidents corporels est inclus dans le contrat.

Cela signifie qu'alternativement à l'indemnisation, AXA peut mettre en œuvre un ensemble de services qui facilite la vie quotidienne du salarié blessé : aide à domicile, garde d'enfants, soutien psychologique, aménagement des locaux d'habitation (page 5)...



“ En cours de transport, le véhicule d'une entreprise perd son chargement qui heurte le véhicule roulant derrière. Ses occupants sont blessés. ”

“ Un salarié a un accident de la route dans lequel il renverse des produits toxiques sur la chaussée, provoquant un incendie considérable et la fermeture d'un axe routier majeur. Très vite des rumeurs courent sur l'état d'ébriété du conducteur qui serait la cause de l'accident. ”

Très rapidement, AXA met à la disposition de l'entreprise des services de communication et une aide juridique pour conseiller l'entreprise et répondre aux interviews des médias, afin de ne pas entacher l'image de la société.

AXA prend en charge les frais d'expertise et d'avocat, défend la mise en cause de la responsabilité et indemnise les dommages matériels et corporels subis par les tiers.



* Option 1 du contrat de Protection Juridique.

** Option 2 du contrat de Protection Juridique.

Ensemble des exemples donnés à titre indicatif, selon clauses et conditions du contrat.

... DES GARANTIES D'ASSISTANCE

“ Alors qu'il se rendait à un rendez-vous professionnel, un collaborateur commercial est victime d'un accident de la circulation au volant de son véhicule. Il doit être hospitalisé 12 jours loin de son domicile. ”

AXA Assistance met à la disposition d'un membre de la famille un titre de transport pour se rendre sur place au lieu d'hospitalisation du collaborateur. Il organise également la réservation d'un hôtel et assure la prise en charge des frais d'hébergement.

“ Un chauffeur de poids lourd d'une entreprise tombe en panne à six heures du matin sur une route isolée en Pologne : il ne parle pas le polonais et il recherche le garage le plus proche pour faire réparer rapidement son véhicule afin de livrer sa marchandise sans retard. ”

AXA Assistance recherche et missionne le prestataire de son réseau le plus proche du lieu de sinistre.

Il assure le dialogue entre le chauffeur et le prestataire polonais. Il garantit le paiement du prestataire, l'entreprise n'a aucun frais à avancer sur place, et il s'occupe du bon déroulement des opérations de réparations jusqu'à la reprise du véhicule par le chauffeur.



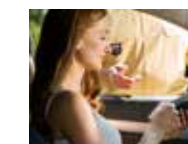
... ET DES GARANTIES DE PROTECTION JURIDIQUE

“ Le moteur de l'un de vos véhicules casse à 2 000 km et le constructeur refuse de faire jouer la garantie, en invoquant une mauvaise utilisation. ”

Un juriste AXA contacte le concessionnaire et lui rappelle vos droits et ses obligations. Devant son refus, il organise une expertise qui confirme un vice caché et permet d'obtenir l'échange standard gratuit du moteur. AXA prend en charge les frais de l'expertise*.



“ Vous recevez une contravention pour grand excès de vitesse pour le véhicule de fonction d'un de vos collaborateurs qui ne se trouvait pas sur le lieu de l'infraction. ”



Un juriste AXA vous accompagne devant les tribunaux pour prouver la bonne foi de votre collaborateur et l'usurpation d'immatriculation dont vous faites l'objet. AXA prend en charge les frais et honoraires de votre avocat**.

“ Votre garagiste a effectué des réparations que vous n'avez pas demandées. ”

Un juriste AXA vous représente auprès du garagiste et lui demande d'apporter la preuve de votre accord pour la réalisation de ces réparations.

Comme le garagiste ne peut fournir aucun élément justificatif, il négocie en direct avec lui pour revoir la facturation à la baisse.



L'offre **Atouts Parc**,
une réponse globale pour vos besoins auto

S'il est indispensable à votre entreprise de se protéger contre tous les risques liés aux déplacements, vos besoins vont au-delà des simples prestations d'assurance.



PRÉVENIR LES RISQUES

■ Prévention Auto

Vous aider à mettre en place une démarche de prévention simple et organisée grâce à la démarche « **PRO** » :

- Maîtriser les risques Auto
- Bénéficier du savoir-faire AXA en matière de prévention Auto

(plus d'informations page 7).

DES GARANTIES ADAPTÉES POUR LA PROTECTION DE VOTRE FLOTTE

- **Des Garanties Responsabilité et Dommages** complètes et adaptées à vos spécificités (page 4)
- **Des Garanties Protection Juridique** pour prendre la route sans risque (page 8)
- **Des Garanties Assistance** qui font la différence (page 9)

DES SERVICES INCLUS POUR FAIRE FACE EN TOUTE SÉRÉNITÉ ET MAINTENIR VOTRE ACTIVITÉ

- **Service Auto à Domicile et Garages Services**
- **Service Grêle Auto**
- **Service Crise Majeure**
- **Soutien aux victimes d'accidents corporels**

(plus d'informations page 5).

De nombreux services inclus dans votre contrat quand vous en avez besoin.

Des garanties Responsabilité et Dommages complètes et adaptées à votre parc automobile



Garanties Responsabilité

- Responsabilité Civile Automobile
- Faute Inexcusable de l'Employeur vis-à-vis des préposés
- Responsabilité Civile Fonctionnement en inclusion lorsque l'utilisation d'un outil installé sur le véhicule est mise en cause
- En cas d'accident garanti en dommage, rendant le véhicule indisponible, la garantie Responsabilité Civile Circulation est transférée sur le véhicule de remplacement pendant 20 jours

Garanties Dommages (en option)

- Dommages tous accidents
- Dommages par collision
- Incendie, explosion, attentats, grêle, tempête
- Vol ou tentative de vol total ou partiel
- Bris de glaces
- Catastrophes naturelles

- Effets et objets personnels
- Appareils radio et assimilés
- Indemnisation en valeur conventionnelle pendant 12 mois pour les véhicules de moins de 3,5 tonnes
- Indemnisation du véhicule d'occasion irréparable ou volé en valeur à neuf s'il a moins de 12 mois

Des garanties complémentaires adaptées aux spécificités

- Sécurité du conducteur : indemnisation des préjudices corporels du conducteur jusqu'à 800 000 €, même en cas d'accident responsable
- Indemnisation des véhicules en leasing ou en location longue durée
- Dommages aux peintures et accessoires publicitaires des véhicules

Garanties selon clauses et conditions du contrat.

LES ATOUTS

- Des garanties Responsabilité et Dommages complètes, adaptées et modulables
- Une garantie Responsabilité Civile Fonctionnement en inclusion (ex. dommages causés par le bras articulé d'un poids lourd)
- La Responsabilité Environnementale en inclusion
- Des services de souscription dédiés et experts pour répondre à vos risques d'entreprise
- La souscription du contrat auto sous 72 h chrono, dès lors que le dossier est complet (flottes de moins de 20 véhicules)
- Des services spécialisés dans le règlement des préjudices corporels et matériels
- Le règlement des sinistres effectué dans les 5 jours ouvrés à l'assuré (sur 95 % des règlements et sur dossier complet)



Des services inclus dans votre contrat



Une expertise et des réparations à effectuer, plus besoin de se déplacer !

Service Auto à Domicile Entreprise

En cas d'accident garanti sur l'un de vos véhicules (véhicule roulant, de moins de 3,5 tonnes et hors utilitaires)

- récupération du véhicule sur le lieu choisi par le salarié,
- prêt d'un véhicule de remplacement,
- véhicule rapporté, réparé et nettoyé, sur le lieu choisi.



Vous préférez déposer vous-même votre véhicule ?

Garages Services

Bénéficiez de l'expertise au jour et à l'heure de votre choix : plus besoin d'attendre, 30 minutes suffisent grâce à l'expertise à distance.

Un véhicule de remplacement de catégorie A vous sera prêté pendant la durée des réparations.

Service à Domicile Entreprise ou Garages Services ?

3 avantages communs :

- aucune avance de frais hors franchise éventuelle,
- nettoyage gratuit de votre véhicule,
- garantie nationale d'un an minimum sur les réparations (5 ans dans le cas du Service à Domicile Entreprise).

Votre parc est endommagé par la grêle ?



Service Grêle Auto

En cas de chute de grêle sur votre flotte automobile, vous bénéficiez :

- d'une prise de rendez-vous d'expertise sous 24 h et sur un simple appel,
- d'une voiture de prêt sans transfert de garantie et sans frais de caution pendant la durée des réparations,
- d'une garantie nationale de 5 ans sur les réparations effectuées,
- d'un numéro vert gratuit pour contacter notre prestataire : **0 800 340 360**.

“ Pour mon parc automobile, je veux profiter de services innovants qui facilitent le maintien de l'activité de mon entreprise „

Un sinistre auto qui pourrait provoquer une crise médiatique grave pour votre entreprise ?

Service Crise Majeure

En cas de sinistre garanti, avec exposition médiatique grave, vous pouvez bénéficier sur simple appel téléphonique :

- de prestations d'urgence pour le maintien de l'activité de votre entreprise en cas de crise médiatique (appui d'un conseiller spécialisé en communication, ouverture d'une plateforme téléphonique permettant aux clients et fournisseurs de contacter l'entreprise),
- de conseils pratiques et pédagogiques afin de mettre en place les actions qui pourront vous éviter de faire face à une crise (identification des risques, plan de continuité de l'entreprise...),
- d'une assistance juridique vous informant dans les domaines du droit social et de la relation client/fournisseur.

Un dommage corporel subi par un salarié lors d'un accident ?

Soutien aux victimes d'accidents corporels

En cas de dommages corporels subis par un salarié ou un client transporté, suite à un accident de la circulation, nous mettons tout en oeuvre pour trouver avec lui des solutions adaptées à sa situation, et ce avec l'appui d'une équipe de spécialistes dédiés.

Pour faciliter son quotidien, des solutions personnalisées peuvent ainsi être mises en place pour l'assister dans certaines tâches de la vie quotidienne, avec un ensemble de services (temporaires ou définitifs), en fonction de sa situation : aide à domicile, garde d'enfants, soutien psychologique, aménagement habitation, bilan professionnel...



Service dans la limite des termes et conditions du contrat d'assurance.

Un sinistre, des coûts directs et des coûts indirects qui nuisent à l'activité de votre entreprise



Un sinistre



des coûts directs



... des coûts indirects qui nuisent à l'activité de votre entreprise

Les coûts directs

ASSURANCE AUTO

- Prime
- Franchise

Les coûts indirects

DOMMAGES IMMATÉRIELS

- Perte d'image
- Pertes commerciales

COÛTS INDIRECTS

- Augmentation de la cotisation Arrêt de travail / Maladies Professionnelles

INTERRUPTION DE L'ACTIVITÉ

- Immobilisation du véhicule et des salariés



LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de 1 000 000 d'accidents du travail en 2011

- 133 000 accidents de trajet dont 100 000 entraînent un arrêt de travail
- 142 accidents mortels du fait de déplacements dans le cadre de missions, soit 23 % de l'ensemble des accidents mortels du travail
- 2 400 accidents routiers de mission ayant entraîné une incapacité permanente (soit 5 % de l'ensemble des accidents de travail avec incapacité permanente)
- 1 490 000 journées de travail perdues dues aux accidents routiers de mission

(Source CARSAT 2011)



Notre réponse : un accompagnement dans la prévention des risques automobiles



Vous aider à maîtriser vos risques

Bénéficiez du savoir-faire AXA en matière de Prévention Auto

AXA vous aide à mettre en place une démarche de prévention simple au travers de sa Charte Auto Entreprises, avec la démarche **P.R.O.** et tout un ensemble d'outils à votre disposition **gratuitement** afin de vous aider à :

- Prévenir le risque dans votre entreprise,
- Respecter les règles de conduite,
- Organiser le suivi de l'entretien du véhicule.

Des outils pratiques

- des mémos, dépliants et affiches concernant les règles de conduite et l'entretien du véhicule, à remettre à vos salariés,
- un support de discussion avec le collaborateur pour analyser les circonstances de l'accident,
- une base documentaire : les responsabilités du chef d'entreprise en matière de sécurité des salariés,
- un site dédié aux clients auto leur présente la démarche de prévention et met à leur disposition tout un ensemble d'outils et de documents.

LA RÉPONSE ATOUTS PARC

“Vous accompagner dans la prévention des risques auto,,





Garanties Protection Juridique : prenez la route, pas les risques !

L'immobilisation de l'un des véhicules de votre flotte, ou l'impossibilité pour l'un de vos collaborateurs de conduire, ne sont pas dues qu'à des problématiques techniques ou humaines. Des difficultés juridiques en sont souvent à l'origine :

- vice caché sur le véhicule, que le vendeur refuse de prendre à sa charge,
- désaccord avec un garagiste sur le montant des réparations facturées,
- litiges avec l'assureur suite à un accident non responsable,
- suspension indue du permis de conduire d'un collaborateur...

	Les garanties	Option 1	Option 2
Une question ? LA PRÉVENTION JURIDIQUE	Information juridique Orientation dans les démarches	Tous les domaines du droit liés à l'auto	Tous les domaines du droit liés à l'auto
	Validation juridique des contrats	Contrats d'achat de véhicule Contrats de vente de véhicule	Contrats d'achat de véhicule Contrats de vente de véhicule
	Mise à disposition de documentation juridique	Tous les domaines du droit liés à l'auto	Tous les domaines du droit liés à l'auto
Un litige ? L'ACCOMPAGNEMENT À L'AMIABLE	Conseil juridique Intervention auprès de la partie adverse Recherche d'une solution amiable	Achat Vente Réparation	Idem option 1 +
Un procès ? L'ACCOMPAGNEMENT JUDICIAIRE	Mise en œuvre de l'action judiciaire avec l'avocat de votre choix Suivi de l'affaire jusqu'à l'exécution des décisions rendues	Garde à vue du conducteur en cas d'infraction routière Défense pénale Litige avec assurance auto	Usurpation d'immatriculation Atteinte à l'intégrité physique du conducteur Contrôle technique Véhicule de location
Des frais de justice ? LA PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE	Frais d'avocat pour la validation juridique des contrats	600 € HT par année d'assurance	600 € HT par année d'assurance
	Frais d'avocats, experts, huissiers en cas de litige ou de procès	Jusqu'à 10 000 € HT par litige ¹	Jusqu'à 15 000 € HT par litige ¹

¹ Selon les modalités de l'annexe Protection Juridique du contrat Atouts Parc.
Garanties selon clauses et conditions du contrat.

LES ATOUTS

- Une protection contre les litiges liés à l'achat, la vente, la réparation du véhicule et les infractions routières du conducteur dès le premier niveau de garantie.
- Une protection adaptée aux nouveaux risques (agression, car-jacking, usurpation d'immatriculation).
- Des niveaux de prise en charge financière parmi les plus élevés du marché.
- L'information juridique dans tous les domaines du droit liés à l'automobile.
- La validation juridique des contrats d'achat et de vente de véhicules.



Des garanties d'Assistance pour rouler sereinement



Aujourd'hui, il est essentiel pour une entreprise de garantir une assistance complète à l'ensemble de ses salariés et de ses flottes de véhicules. En effet, l'employeur fait face à de multiples risques au quotidien :

- conducteur malade ou accidenté, en déplacement,
- pannes ou accidents de la route immobilisants,
- réparations de véhicules longues et coûteuses,
- retards de livraisons de marchandises.

	Les garanties	Inclusion	Option
Votre conducteur est blessé ou tombe malade ? L'ASSISTANCE MÉDICALE	Assistance médicale au conducteur (rapatriement, intervention d'un médecin, retour anticipé, envoi de médicaments...)	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Prolongation de séjour en hôpital	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Avance et remboursement des frais médicaux	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Présence d'un proche (billet A/R)	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Assistance psychologique en cas d'accident/vol	<input checked="" type="checkbox"/>	
Votre conducteur a un accident ? LA GARANTIE REMORQUAGE	Garantie de remorquage en cas d'accident, d'incendie ou de vol (VL* : sans franchise kilométrique et PL** : franchise de 50 km)		<input checked="" type="checkbox"/>
	Remorquage du véhicule jusqu'au garage le plus proche de l'accident		<input checked="" type="checkbox"/>
	Attente pour réparation ou poursuite du voyage ou retour au domicile		<input checked="" type="checkbox"/>
Votre conducteur est victime d'une panne ? L'ASSISTANCE TECHNIQUE	Dépannage du véhicule jusqu'au garage le plus proche (VL : sans franchise kilométrique et PL : franchise de 50 km)		<input checked="" type="checkbox"/>
	Attente pour réparation ou poursuite du voyage ou retour au domicile		<input checked="" type="checkbox"/>
	Récupération du véhicule		<input checked="" type="checkbox"/>
Votre conducteur n'a plus de véhicule, mais doit poursuivre sa route ? LE VÉHICULE DE REMPLACEMENT	Mise à disposition d'un véhicule de remplacement de catégorie équivalente		<input checked="" type="checkbox"/>
Votre conducteur a besoin de renseignements et d'aide au plus vite ? UN SERVICE D'ASSISTANCE COMPLÉMENTAIRE	Perte et vol des effets personnels à l'étranger (aide aux démarches et avance de fonds)	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Renseignements téléphoniques	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Prise en charge de frais juridiques/Avance de caution pénale	<input checked="" type="checkbox"/>	

Garanties selon clauses et conditions du contrat.

* VL : Véhicule Léger

** PL : Poids Lourd.

LES ATOUTS

Organiser l'assistance dans son intégralité

- Un ensemble de garanties parmi les plus complètes du marché.
- La garantie de remorquage est accordée dès lors que le véhicule est assuré au tiers.
- Deux acteurs référents sur le marché : AXA Assistance, l'expert de l'assistance pour les Véhicules Légers et Truck Assistance International, le leader européen dans l'assistance des Poids Lourds.
- La sécurité de prise en charge par un réseau de plus de 23 000 prestataires labellisés sélectionnés selon des critères de qualité.
- De services et des prestations disponibles 24 h/24 et 7 j/7 dans les pays de la carte verte pour l'ensemble des conducteurs et des flottes de véhicules, qu'il s'agisse de véhicules légers (VL), de véhicules utilitaires (VUL) ou de poids lourds (PL).

Nos autres solutions pour votre entreprise

AXA vous accompagne avec tout un ensemble de solutions destinées à :

PROTÉGER VOTRE ENTREPRISE ET SON ACTIVITÉ

- Protéger vos biens et vos résultats avec notre solution **MULTIRISQUE** de l'entreprise
- Vous prémunir contre les conséquences financières de votre responsabilité civile du fait de votre activité : solutions **RESPONSABILITÉ CIVILE**



ANIMER ET PROTÉGER VOS SALARIÉS

- Protéger vos salariés avec des solutions **SANTÉ-PRÉVOYANCE-DÉPENDANCE**
- Motiver et fidéliser vos salariés grâce à nos solutions **RETRAITE** et **ÉPARGNE SALARIALE**



VOUS PROTÉGER

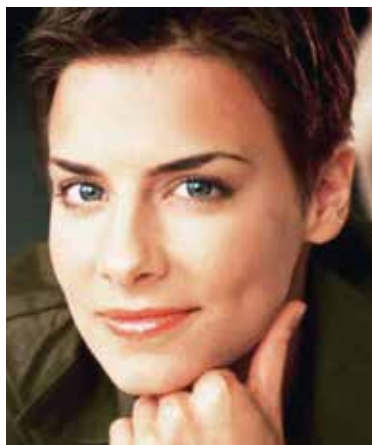
- Des solutions innovantes pour vous protéger en tant que dirigeant avec notre gamme **PROTECTION DU DIRIGEANT**



LES SOLUTIONS AXA ENTREPRISES POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE ENTREPRISE

Une gamme complète de solutions
et de services innovants pour protéger :

- L'Entreprise et son activité
- Les Hommes
- Le Dirigeant

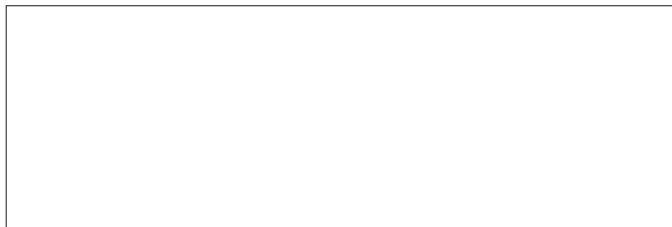


EN 2011, AXA LEADER SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS DES FLOTTES AUTOMOBILES ENTREPRISE*

Souscrire un contrat Auto Entreprises chez AXA, c'est s'assurer d'avoir un partenaire solide sur le marché automobile, qui mettra toute son expertise et ses compétences au service de votre entreprise.

* Source : FFSA - Mars 2013

Pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous :



Votre Interlocuteur AXA, partenaire de votre entreprise

Votre Interlocuteur AXA est le spécialiste des assurances de l'entreprise. Disponible et proche de vous, il connaît les spécificités de votre activité. Il est à l'écoute des évolutions de votre entreprise sur les plans humain, matériel, et financier. Il s'appuie sur l'expertise des équipes AXA et dispose d'une large palette de garanties et de services pour répondre à l'ensemble de vos besoins.

Les informations contenues dans ce document sont sans valeur contractuelle ; elles n'ont pas pour objet de répondre à l'obligation d'information précontractuelle prévue à l'article L.112-2- du Code des Assurances. En cas de sinistre, seul le contrat d'assurance fixe les droits et obligations réciproques de l'assuré et de l'assureur.

[Les détails de notre offre sur entreprise.axa.fr](http://entreprise.axa.fr)